Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 71

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248855

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

donner celle-ci : Les terres argileuses compactes ont besoin de plus de hersages que les autres sablonneuses et perméables ; en revanche, les hersages ne peuvent être faits pour ces terres en tout temps comme pour les autres.

Paul ROUGET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 69 du *Pays du Dimanche :*

268. ENIGME.

On prend souvent la *poste*, quand on veut avoir un *poste*.

269. DOUBLE ACROSTICHE.

C R A C
C H I C
L O I R
O B I T
M E R E
O O N

270. SURPRISE.

LVLLI

50 + 5 + 50 + 50 + 1 = 156

271. MOTS EN CROIX.

P
I
F U S I L
T
O
L
E
T

Ont envoyé des *Solutions complètes* MM. Les Ermites de la Suze à St Imier ; Eureka à Courrendlin ; Diogène à Fribourg.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Une chauve-souris et un escargot ont cherché et ils ont trouvé à Bâle-Campagne ; A. Demaison à Einsiedeln ; Un Vadais à Lausanne ; Un pèlerin qui espère aller à Lourdes à Porrentruy ; Un homme de lettres à Delémont ; Un collégien à Porrentruy ; Les trois suisses à Cornol.

276. ENIGME.

Je suis l'affaire d'un instant,
Rien qu'un mot souvent ou qu'un geste ;
Mais quelquefois un sentiment
Dans ma forme se manifeste.
J'engage peu, mais cependant
Me refuser grandement blesse,
Ne fût-ce que par politesse.
On me prodigue à tout venant,
Puis je suis encore un office
Ne durant qu'un quart d'heure ou deux.
Le prêtre qui préside à ce saint exercice
En terminant bénit les fidèles pieux
Au nom du Dieu qui fit la terre et les cieux.
Enfin je suis l'unique nécessaire.
Oui, pour l'obtenir, oui Christ a tout coûté,
Un bien qui n'est pas éphémère,
Un jour dont la durée entière
Est celle de l'éternité !

277. RÉBUS GRAPHIQUE.

H T ac ré pppppppppp pppppppp ié ié

278. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, un Proverbe de trois mots :

Reçu. — Coutume. — Gravure. — Sommeiller. — Eau. Épée. Foudre. Péril. — Langue. — Rien. — Air.

279. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

X X X X X X X X	1. Substance animale.
X X X X X X X	2. — Principe républicain.
X X X X X X	3. — Ville indienne.
X X X X X	4. — Poisson.
X X X X	5. — Contraire de pousse.
X X X	6. — Fin de la messe.
X X	7. — Négation.
X	8. — Voyelle.

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *23 mai 1899.*

LETTRE PATOISE

Das le Crêtat.

Mai bouenne aimïe Louisa.

I crayô qu'i te velô vouëre an lai foire de Pouerintru : i ai bin ravouétië aipré toi, taint i aivo fâte de te recontai in pô mes aiffaires ; ai peu, i voéyô chutot te recommaindai de te méfiai des véyes bouëbes : ai ne vayant tu ran di tôt, ai sont oncoué pu croueyes que les djuënes que ne vayant pouetchaint peu graind tchose.

Te te raipeule bin qu'en lai foire péssaie, i t'aivô dit qu'i comptô chu in véye bouëbe que thieurait enne fanne pai chû le *Pays di duëmoinne :* i yi aivô écrit enne lattre bin d'aidroit, laivou i ne botô ran de fôë, tot cment lu, chu lai sîne ; eh bin ! ai ne m'é piëpe réponju... Mais mitenaint, i le veu léchië fure.., ai peu, pou te bin motrai le pô qu'ai sont tu, i te veu dire ço qu'â airrivai an in bouëbe de ci deveint, ai y é dou ans. Ai l'aivait fait lai couéniéchaince d'enne baichatte de lai velle... oncoué des âtres que se recrayant, pouéche que elles saint s'enfairinai et se môlai lai fidiure !

C'â peut-être bin pou çoli qu'ai n'ouëgeait l'allai demaindai en ses poirents : mais voili qu'ai se raivisé qu'el aivait in poirrain que pouerrait bin faire sa commission. El allé le travai, et le poirrain qu'était in véye bouëbe, rétche, se fesé bin bé, ai peu s'en vait eu lai velle pai in bé duëmoinne. I me pense prou qu'ai dié an ste belle qu'el aivait des sous, chi bin qu'an le feson demouérai pou sopai, et qu'an l'inviton oncoué pou le duemoinne aiprés. Voili mon pouëre aimoéreux qu'attendai tote lai semaine chu son poirrain, que ne revenié pu côte lu... A bout dé thyinze djoués ; el allé de nové le retrovai pou saivoi c'ment était allai son aiffaire, mais ci véye malaipris de véye bouëbe le renvié en yi diaint : « e'le te ne veut pu, ç'â moi qu'elle aime le meu, ai peu nos se mairian dains ché semaines ! »

Te vois cment an les peu craire et s'y fiai, an tot ces véyes célibataires ! ! ! !

Mais pou fini, ai me fât te dire qu'ai faint in tot crouëye ménaidge, ai peu que lai djuëne fanne s'â dje repenti bin des fois de ne pe aivoi pris l'âtre.

Enne baichatte qu'a bin contente de demouerai cment elle a.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 14, à 12 1/2 h., pour passer les comptes, nommer les représentants de Alle dans la commission de santé.

Les Bois. (2e section). — Le 14, à 2 h., au Cerneu-Godat, pour voter le budget, fixer le prix des encrannes et nommer une commission.

Miécourt. — Le 14, à midi, pour passer les comptes et nommer un inspecteur des denrées alimentaires.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 14, à 12 1/2 h., pour s'occuper d'un chemin et de demandes d'achat de terrains.

Rocourt. — Le 14 mai, à midi, pour passer les comptes et nommer un représentant dans la commission de santé.

Saignelégier. — Jeudi 18, à 9 h., pour passer les comptes, voter le budget, statuer sur des demandes de terrain, ratifier une modification à la convention avec Montfaucon.

Çà et là

Réclamation non accueillie. A propos de formalités et de rigorisme administratif, on nous en raconte « une bien bonne ».

Un monsieur, en chemin de fer, avait égaré un veau. Perdre un veau, c'est plus difficile que de perdre une canne. Il faut croire pourtant que cela arrive. On perd un peu de tout en chemin de fer.

Le propriétaire du veau, s'étant avisé après coup de sa distraction, adressa une réclamation à la Compagnie, et attendit.

Six mois se passèrent. Pas de nouvelles. Le monsieur se rendit alors en personne à la Compagnie et réclama de nouveau son veau. L'employé compulse un registre...

A la fin, il répond au monsieur :

— Nous n'avons qu'un bœuf parmi les objets égarés !

C'était bien le veau du monsieur, qui, en l'espace de six mois, avait atteint l'âge adulte.

Le monsieur en fit la remarque.

— C'est possible, lui répondit l'employé ; mais je ne peux pas vous remettre un bœuf quand vous réclamez un veau !

L'argument était frappant. Malgré tout, le monsieur n'en a pas été frappé, et l'on va aller en justice.

***

Guillobard, invité à déjeuner chez un ami, aperçoit sur la table un civet appétissant.

Alors, aimable, humant le fumet du plat :

— Vous me gâtez... Toujours des « chatteries » !

Cote de l'argent

du 10 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110 le — kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.